

Article publié le 01/02/2022 par Jean-Tenahe FAATAU

[EXPERTISE IEDOM/IEOM. Les Instituts d'émission déploient le passeport EDUCFI en Outre-mer à partir de mars 2022 | Outremers360](#)

EXPERTISE IEDOM/IEOM : Les Instituts d'émission déploient le passeport EDUCFI en Outre-mer à partir de mars 2022



Les Instituts d'Émission d'Outre-mer (IEDOM/IEOM) ont été missionnés par la Banque de France pour déployer, début mars, la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière des publics (EDUCFI), et plus particulièrement des jeunes collégiens. Pour l'occasion, les instituts expliquent le but de cette stratégie et du passeport EDUCFI, ainsi que les modalités de son déploiement.

L'IEDOM et l'IEOM, sont les opérateurs de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière des publics ([EDUCFI](#)) dans les territoires ultramarins, par délégation de la Banque de France. Cette stratégie a pour ambition de permettre à chaque Français de bénéficier des connaissances économique et financière, nécessaires aux décisions du quotidien. Le Passeport EDUCFI, développé en partenariat avec le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et des Sports, s'intègre dans la logique de parcours éducatifs pour les jeunes. Il sera déployé en Outre-Mer pour la 1^{ère} fois en mars 2022.

Pourquoi un Passeport EDUCFI ?

Le but du Passeport n'est pas de former de futurs banquiers mais des citoyens responsables et autonomes. Au regard des enjeux d'insertion sociale et professionnelle, il est essentiel que les collégiens soient en capacité de mieux comprendre pour mieux décider, face à leurs premières questions d'argent. Ce peut être par exemple en réponse aux questions financières soulevées par la poursuite de leur scolarité ou leur entrée dans la vie professionnelle. Le Passeport EDUCFI est un moyen d'apprendre des notions de base en matière d'argent et de prévention des arnaques.



Comment cela va être déployé concrètement ?

2022 sera l'année du 1^{er} déploiement du Passeport EDUCFI dans les territoires ultramarins. Le passeport EDUCFI sera dispensé par des enseignants volontaires de toutes disciplines auprès de collégiens des classes de 4^{ème} et des filières SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) et Prépa-métiers. Au préalable, ces professeurs auront été préparés par les agences IEDOM et IEOM à partir de supports clés en main prévus pour ce déploiement. Le Passeport EDUCFI consistera à présenter des notions élémentaires sur la gestion d'un budget, le fonctionnement d'un compte bancaire ou encore l'utilisation des principaux moyens de paiement. En outre, il permettra de familiariser les collégiens aux thématiques de l'épargne et du crédit, ainsi qu'à la prévention des arnaques. A l'issue d'un quiz, un diplôme sera délivré à chaque élève ayant suivi cette formation.

Quels en sont les objectifs ?

Pour cette 1^{ère} année de déploiement du Passeport EDUCFI sur l'ensemble du territoire national, un objectif en termes de nombre de classes a été fixé à chaque agence des Instituts d'émission, représentant un total de 70 classes. Il s'agit d'un objectif minimal mais notre objectif est plus ambitieux puisque nous voudrions, dès cette première année, déployer le Passeport auprès de 200 classes, car il rencontre un réel intérêt en Outre-Mer. A titre d'exemple, à La Réunion, déjà près d'un quart des établissements s'est mobilisé pour cette action rassemblant une cinquantaine de classes et quasiment 1 000 élèves.

Et le Passeport EDUCFI n'est qu'une illustration des différentes actions EDUCFI menées par l'ensemble des agences IEDOM et IEOM, qui interviennent sur des sujets économique et financier auprès de publics variés. En 2021, les Instituts d'émission ont sensibilisé plus de 2 500 personnes.

Les sites internet utiles :

<https://www.mesquestionsdargent.fr/>

<https://www.iedom.fr/iedom/particuliers/>

<https://www.ieom.fr/ieom/particuliers/>